

L'avenir des zones nordiques en question

Lu 46 fois autoImport /autoImport



. La sous-préfète () et les élus. - Menini Serge

[Inscription](#) pour voir ce que vos amis recommandent.

L'organisation des activités de ski nordiques a été mise en place dans les années 70. Le schéma départemental prévoyait la dissolution des syndicats fin 2012, mais elle a été reportée fin juin. Pour maintenir l'activité (qui génère une économie non négligeable), une concertation a été engagée depuis plusieurs mois avec les services de l'État. Elle a démontré que les territoires concernés sont volontaires et mobilisés pour garder l'activité. L'offre sera restructurée, professionnalisée et pensée en termes de massif, le touriste ou l'utilisateur ignorant les frontières communales.

Une première réunion s'est tenue vendredi à Saint-Jacques-des-Blats, sous l'égide de Delphine Balsa, sous-préfète de Saint-Flour et de

Bernard Delcros, président de la communauté de communes du pays de Murat, désignée comme pilote de la réalisation de l'étude et qui en porte la maîtrise d'ouvrage pour l'ensemble des huit intercommunalités concernées (*). Le bureau d'étude « La Pitaya » en groupement avec « IDDEST » et le cabinet d'avocats « Racine », sont chargés de rendre cohérent un projet qui doit être viable économiquement. Éric Biard (La Pitaya) et Emmanuel Bolon (IDDEST), ont pu répondre aux questions de l'assistance. Pour les élus il importe que les bénévoles ne soient pas oubliés et que l'on s'appuie sur leur expérience pour construire une offre de qualité.

Le souhait se fait jour que les professionnels embauchés soient polyvalents pour participer aux activités d'été, afin de ne pas réduire la saison à trois mois. Les élus souhaitent que le cabinet d'études vienne sur le terrain pour écouter chacun et constater réellement les besoins. Un audit sera réalisé pour connaître les moyens techniques (matériels, bâtiments, machines) dont dispose chaque syndicat ou association, ainsi qu'un recensement de leurs bilans financiers des 5 dernières années. A l'issue des nombreux échanges, Delphine Balsa assure les participants de son implication et les invite à « s'appuyer sur elle et les services de l'État pour mener à bien ce beau projet ».

(*) Pierrefort, Saint-Flour, La Planèze, Murat, Gentiane, Salers, Cère et Goul en Carladès et la communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac.